

## UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À CHICOUTIMI

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DE LA QUATRE CENT QUATRE-VINGT-HUITIÈME (488<sup>e</sup>) RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION, TENUE LE 21 MAI 2019, À LA SALLE GÉRARD-ARGUIN (LOCAL H7-1190) DU PAVILLON ALPHONSE-DESJARDINS

### RÉSOLUTION CAD-11936

Révision des programmes conjoints de maîtrise en sciences infirmières et de diplôme d'études supérieures spécialisées en sciences infirmières

- ATTENDU** le Règlement général 3 « Les études de cycles supérieurs »;
- ATTENDU** la résolution CET-4197 de la Commission des études relative à l'approbation du programme maîtrise réseau en sciences infirmières;
- ATTENDU** la résolution CAD-6831 du Conseil d'administration concernant l'offre conjointe du programme de diplôme d'études supérieures spécialisées en sciences infirmières en partenariat avec des universités du Réseau de l'Université du Québec;
- ATTENDU** la Politique relative à la modification et à la révision des programmes;
- ATTENDU** la résolution CAD-9857 du Conseil d'administration relative aux modifications apportées au programme de diplôme d'études supérieures spécialisées en sciences infirmières lesquelles ont eu pour effet, notamment, d'ajouter le profil infirmière praticienne spécialisée (soins de première ligne);
- ATTENDU** la résolution CAD-9858 du Conseil d'administration relative aux modifications apportées au programme de maîtrise en sciences infirmières lesquelles ont eu pour effet, notamment, d'ajouter le profil infirmière praticienne spécialisée (soins de première ligne);
- ATTENDU** la résolution CERC-7918 de la Commission des études, de la recherche et de la création relative à l'évaluation périodique du programme de maîtrise en sciences infirmières (profils : essai, mémoire, santé mentale et soins psychiatriques, soins de première ligne);
- ATTENDU** les résolutions du comité de programmes d'études de cycles supérieurs en sciences infirmières relatives à l'adoption de la révision des programmes conjoints de maîtrise en sciences infirmières et de diplôme d'études supérieures spécialisées en sciences infirmières;
- ATTENDU** la résolution CERC-8240 de la Commission des études, de la recherche et de la création relative à la révision des programmes conjoints de maîtrise en sciences infirmières et de diplôme d'études supérieures spécialisées en sciences infirmières;
- ATTENDU** la recommandation du vice-recteur à l'enseignement, à la recherche et à la création par intérim;

Sur proposition de Mme Denyse Blanchet, appuyée par Mme Cynthia Harvey, il est **RÉSOLU à l'unanimité** :

- 1- **D'** approuver la révision des programmes conjoints de maîtrise en sciences infirmières et de diplôme d'études supérieures spécialisées en sciences infirmières, telle qu'annexée à la présente et en faisant partie intégrante;
- 2- **QUE** les modifications qui la constitue entrent en vigueur à compter du trimestre Automne 2019.

La secrétaire de réunion,



---

Marie-Julie Potvin

Saguenay, le 22 mai 2019